

Zeitschrift: Vermessung, Photogrammetrie, Kulturtechnik : VPK = Mensuration, photogrammétrie, génie rural

Herausgeber: Schweizerischer Verein für Vermessung und Kulturtechnik (SVVK) = Société suisse des mensurations et améliorations foncières (SSMAF)

Band: 91 (1993)

Heft: 8

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ments, le moindre n'étant pas la constatation finale que le pays ne dispose déjà plus des 450 000 ha nécessaires à l'approvisionnement en périodes de crise. La justification d'une utilisation mesurée du sol n'en est dès lors que plus évidente.

Il reste, et c'est sans doute un sujet important pour l'avenir, que le plan sectoriel des surfaces d'assoulement est entré en vigueur à peu près au moment où se discutent, et avec quelle âpreté, les nouvelles orientations de la politique agricole et ce dans une perspective mondiale (GATT) et européenne (CE).

Protection de l'environnement

C'est aussi dans les années 80 qu'est apparue clairement la complémentarité des tâches dévolues à l'aménagement du territoire et à la protection de l'environnement ce qui rend nécessaire une coordination optimale de ces deux activités.

Cette complémentarité se manifeste dans des domaines aussi divers que:

- les plans d'affectation communaux (règlement des problèmes de bruit et de protection des captages en particulier);
- les études d'impact, qui ne remplacent pas les études relatives à l'aménagement du territoire;
- la planification des décharges et lieux d'extraction;
- la coordination des procédures en matière de permis de construire.

Nous examinerons pour terminer quelques problèmes actuels et futurs de l'aménagement du territoire dans notre pays.

Problèmes actuels et futurs

Lacunes au niveau fédéral

Si nous pouvons estimer que la coordination des activités à incidences spatiales se passe assez bien au niveau des cantons, notamment dans ceux de la taille du canton de Neuchâtel, la même appréciation ne peut pas être faite pour la Confédération.

Nous ne disposons en effet à ce niveau que d'un seul plan sectoriel (celui des surfaces d'assoulement), cette dernière notion étant d'ailleurs tout sauf claire (que sera le futur plan sectoriel des Nouvelles transversales alpines?). Il n'existe de plus toujours aucune conception de l'organisation du territoire (rappelez-vous CK 73) dans notre pays (un tel document est toutefois en voie d'élaboration) pas plus que nous ne disposons de ce qui pourrait rassembler à un plan directeur fédéral.

Il n'est dès lors pas étonnant que les politiques sectorielles soient mal coordonnées et que l'on ne comprenne pas toujours, par exemple, la logique de la politique des transports et celle de la promotion des régions défavorisées.

Vues à court terme

L'aménagement du territoire n'échappe hélas pas à l'absence de vision à long

terme du développement de notre pays et de ses régions, qui caractérise l'approche de nos autorités. Il faudrait au contraire inciter au débat d'idées et relancer la recherche prospective.

Air du temps

L'aménagement du territoire est bien évidemment soumis d'une part aux contraintes conjoncturelles, d'autre part aux idées en vogue du moment.

La période que nous vivons est marquée par des pressions plus fortes qu'auparavant, notamment de la part des milieux économiques, et par le débat sur la déréglementation ou la revitalisation de l'économie suisse (il y a quelques années, on parlait du «moins d'Etat»).

Nous plaidons pour notre part pour le maintien des dispositions en vigueur mais avec une accélération et une coordination des différentes procédures d'examen des dossiers.

Adresse de l'auteur:

Dr. Pierre-Alain Rumley
Chef du service de l'aménagement
du territoire du canton de Neuchâtel
CH-2000 Neuchâtel

**Wer
aufhört zu
werben,
um Geld zu sparen,**



**könnte genauso
seine Uhr stehen
lassen, um Zeit
zu sparen.**



LIQUIDATION

**THEODOLITEN: WILD T1 und T16
ING. NIVELLIERE: TOPCON AT-G3-G2-G1**

Einmalige Preise auf Anfrage

JODER AG Vermessungsinstrumente
Felsenrainstrasse 20, 8052 Zürich
Telefon 01/740 55 10